

**SEANCE DU
16 MAI 2024**

**RAPPORT N° I-2
24SGADB0035**

Nombre de conseillers en exercice :
25

Nombre de conseillers présents :
18

Date de convocation :
7 mai 2024

Date d'affichage :
17 mai 2024

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le 16 mai à quatorze heures trente le Bureau communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance Château de la Verrerie (Salle à manger) - 71200 LE CREUSOT , sous la présidence de **M. Daniel MEUNIER, vice-président.**

ETAIENT PRESENTS :

Mme Evelyne COUILLORET - M. Jean-François JAUNET - M. Georges LACOUR - M. Jean-Claude LAGRANGE - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Monique LODDO - Mme Isabelle LOUIS - M. Daniel MEUNIER - Mme Montserrat REYES - M. Guy SOUVIGNY

VICE-PRESIDENTS

OBJET:
SMACL Assurances - Désignation d'un représentant au sein de l'assemblée générale

M. Jean-Paul BAUDIN - M. Roger BURTIN - M. Bernard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Bernard FREDON - M. Gérard GRONFIER - M. Jean-Paul LUARD - Mme Jeanne-Danièle PICARD -

CONSEILLERS DELEGUES

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

Nombre de Conseillers ayant pris part au vote: **25**

Nombre de Conseillers ayant voté pour : **25**

Nombre de Conseillers ayant voté contre : 0

Nombre de Conseillers s'étant abstenus : **0**

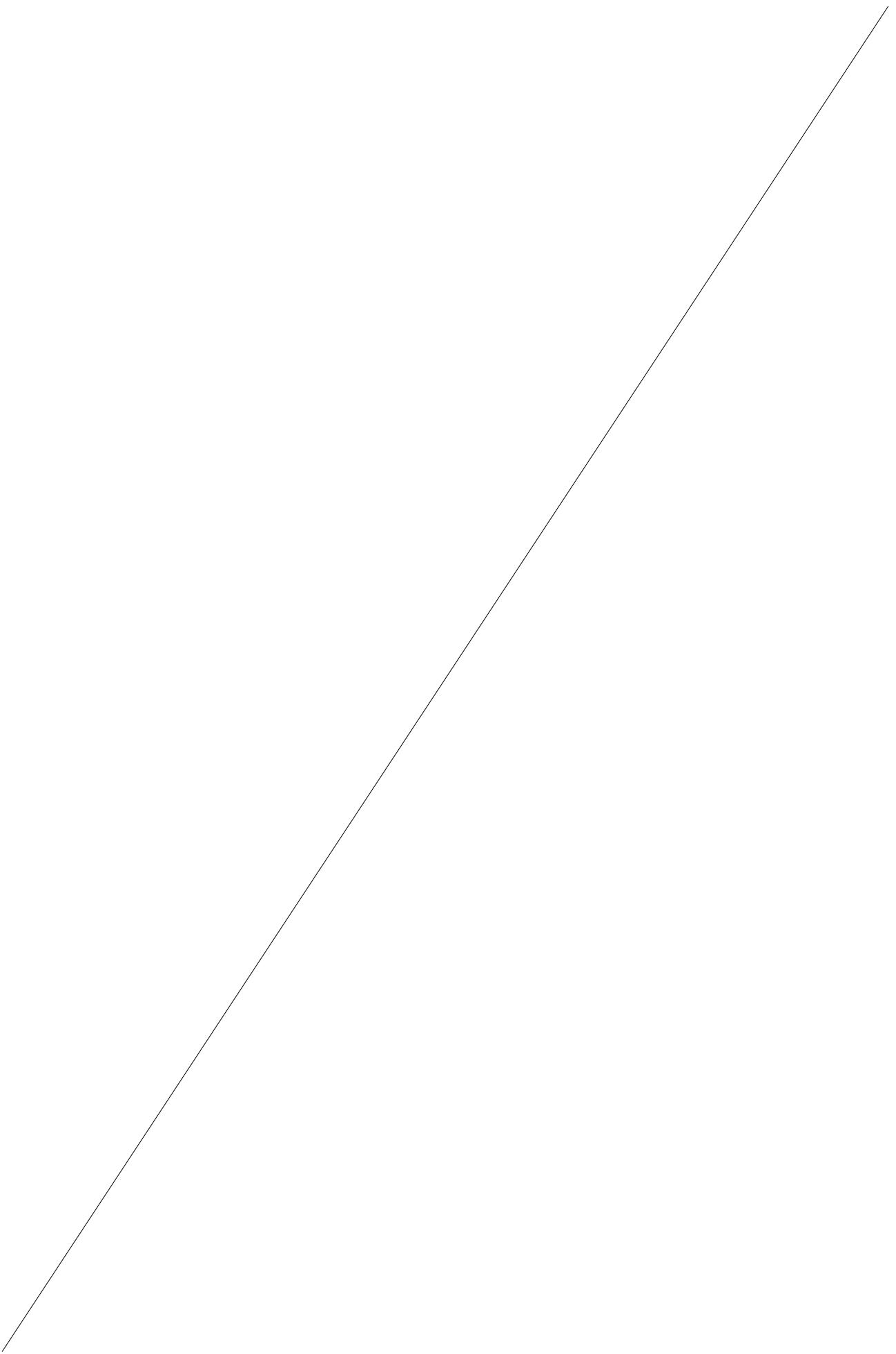
Nombre de Conseillers :

- **ayant donné pouvoir : 7**
- **n'ayant pas donné pouvoir : 0**

M. CASSIER (pouvoir à Mme LODDO)
M. FRIZOT (pouvoir à Mme LOUIS)
M. GANE (pouvoir à Mme REYES)
M. GOMET (pouvoir à Mme PICARD)
M. MARTI (pouvoir à M. MEUNIER)
M. PIGEAU (pouvoir à M. JAUNET)
M. PINTO (pouvoir à M. LAGRANGE)

SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme MONIQUE LODDO



Compétent en application de la délibération du conseil de communauté en date du 21 décembre 2023, devenue exécutoire le 22 décembre 2023, lui donnant délégation de compétence conformément à l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article L. 2121-21 du Code général des collectivités territoriales permettant de ne pas recourir au scrutin secret pour les nominations ou présentations sous réserve que la décision soit prise à l'unanimité,

« La Communauté Urbaine Creusot-Montceau a été désignée comme mandataire mutualiste de l'assemblée générale de la SMACL ; à ce titre elle siège afin de représenter la Bourgogne Franche-Comté. En vue de siéger au sein de cette assemblée générale et des différentes réunions relatives à cette instance, il est proposé de désigner Daniel MEUNIER.

Il vous est donc demandé de bien vouloir désigner le représentant au sein de cette instance en faisant usage de la faculté offerte par l'article L. 2121-21 du CGCT.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE BUREAU
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- De désigner M. Daniel MEUNIER afin de siéger à l'assemblée générale de la SMACL

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le
et publié, affiché ou notifié le

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
La Vice-Présidente,

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
La Vice-Présidente,

Evelyne COUILLEROT

Evelyne COUILLEROT